

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 08 JUILLET 2021
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-04-22 - FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DATE DE CONVOCATION : 01 JUILLET 2021

DATE DE PUBLICATION : 12 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FRAULOB Odile (ayant la suppléance de FONTAINE André), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre , PIERSON Marianne , LELIEVRE Jean Luc , POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc , PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice , GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIER Roger , GUILLAUME Isabelle , KNAPEK Patrice , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André , SITTLER David , VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), LALANCE Corinne (ayant la procuration de ARNOULD Raphaël), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme (départ après la délibération 2021.04.26 ; ayant la procuration de COLLET Thierry), SAUVAGE Catherine , CHENOT Bernard , JOUBERT Roger , BELLINASSO Alain , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DEPAILLAT Bernard , HENNEBERT Philippe , MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), COLIN Xavier , NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Aïde , DICANDIA Chantal , RIVET Lionel (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LE POUFF Lydie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ERDEM Olivier), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de ADRAYNI Mustapha), BONJEAN Myriam , MOREAU Jean-Louis , MASSELOT Catherine , SIMONIN Hervé , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
<u>Étaient excusés :</u>	FONTAINE André , COLLET Thierry , PICARD Denis , SEGALT Jean-François , GASPARD Isabel , ROSSO Michel , ARNOULD Raphaël , MARIN Karine , MANSION François , MATTE Jean-François , ERZEN Gérald , ADRAYNI Mustapha , ASSFELD LAMAZE Christine , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , MANGEOT Etienne ,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2021-04-26 : 10 avis de procuration. De la 2021-04-27 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	MARTIN Vincent
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 53 PRESENTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 52 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2021.04.26 : 63 VOTANTS. Du la 2021.04.27 à la fin : 61 VOTANTS.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Dans le contexte très particulier de la reprise en régie de l'eau potable et de l'assainissement par la Communauté au 1^{er} janvier 2020, avec un service de facturation à créer, la reprise de données des abonnés et de leurs consommations historiques auprès des anciens délégataires et en l'absence de relève réelle des compteurs du fait de la pandémie sur le secteur le plus peuplé, le service des abonnés est amené à procéder en 2021 à des annulations de factures émises en 2020. Le montant des annulations comptabilisées en dépenses réelles de fonctionnement au chapitre 67 (article 678) est ainsi estimé à 230 000 €, pour une prévision budgétaire de 70 000 € (+160 000 €). Pour partie, ces annulations peuvent entraîner des refacturations comptabilisées en recettes réelles de fonctionnement : le montant des recettes complémentaires est estimé à 95 000 € (article 70111).
- Alors que des rattachements de recettes avaient été opérés à ce titre sur l'exercice 2020 à hauteur de 173 000 € et avec une prévision pour 2021 de 45 777 €, les produits issus des délégations de service public en cours ou éteintes peuvent faire l'objet d'un complément de recettes de 45 000 € (article 757).
- Un abondement des produits exceptionnels constatés peut être opéré pour 20 000 € (article 778).
- En accord avec les communes concernées et la Trésorerie de Toul, les transferts de résultats d'investissement de quelques communes n'avaient pas été opérés en 2020 : il convient d'abonder en 2021 l'article 1068 de 75 387,91 €.
- Afin d'acquérir quelques licences de logiciels supplémentaires, il est proposé d'inscrire 10 000 € de crédits (article 2051).
- Toutes les opérations de gestion patrimoniales envisagées en 2021 ne seront pas réalisées avant la fin de l'exercice : les crédits budgétaires peuvent en conséquence être réduits de 450 000 € (article 21531).
- En conséquence, le recours à l'emprunt pour 2021 peut être réduit de 500 000 € (article 1641).
- Les dépenses imprévues de la section d'investissement (chapitre 020) sont portées à 51 731,13 €.

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 556 442,22	0,00	1 556 442,22
70		Produits du domaine et ventes diverses	4 573 464,00	+95 000,00	4 668 464,00
	70111	<i>Ventes d'eau aux abonnés</i>	<i>2 739 682,00</i>	<i>+95 000,00</i>	<i>2 834 682,00</i>
74		Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75		Autres produits de gestion courante	45 777,00	+45 000,00	90 777,00
	757	<i>Redevances versées par les concessionnaires</i>	<i>45 777,00</i>	<i>+45 000,00</i>	<i>90 777,00</i>
77		Produits exceptionnels	0,00	+20 000,00	20 000,00
	778	<i>Autres produits exceptionnels</i>	<i>0,00</i>	<i>+20 000,00</i>	<i>20 000,00</i>
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
		RECETTES REELLES DE FCT	6 175 683,22	+160 000,00	6 335 683,22
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	140 000,00	0,00	140 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	140 000,00	0,00	140 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 315 683,22	+160 000,00	6 475 683,22

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2021

Application agréée E.legalite.com

99_DE-054-200070563-20210708-2021_04_22-

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
011		Charges à caractère général	2 214 514,00	0,00	2 214 514,00
012		Charges de personnel	527 000,00	0,00	527 000,00
014		Atténuation de produits	1 158 631,00	0,00	1 158 631,00
022		Dépenses imprévues	40 000,00	0,00	40 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	3 500,00	0,00	3 500,00
66		Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00
67		Charges exceptionnelles	96 000,00	+160 000,00	256 000,00
	678	Autres charges exceptionnelles	70 000,00	+160 000,00	230 000,00
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	20 000,00	0,00	20 000,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	4 109 645,00	+160 000,00	4 269 645,00
023		Virement à la section d'investissement	1 306 038,22	0,00	1 306 038,22
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	900 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	2 206 038,22	0,00	2 206 038,22
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 315 683,22	+160 000,00	6 475 683,22

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
10		Reprise sur apports, dotations et réserves	568 545,91	+75 387,91	643 933,82
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	568 545,91	+75 387,91	643 933,82
13		Subventions d'investissement reçues	2 841 024,84	0,00	2 841 024,84
16		Emprunt et dettes assimilées	1 500 000,00	-500 000,00	1 000 000,00
	1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	-500 000,00	1 000 000,00
		RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 909 570,75	-424 612,09	4 484 958,66
021		Virement de la section de fonctionnement	1 306 038,22	0,00	1 306 038,22
040		Op. d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	0,00	900 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	200 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 406 038,22	0,00	2 406 038,22
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 315 608,97	-424 612,09	6 890 996,88

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2020	DM1 proposition	Budget 2020 après DM
001		Solde d'exécution reporté	839 406,47	0,00	839 406,47
020		Dépenses imprévues	36 343,22	+15 387,91	51 731,13
	020	Dépenses imprévues	36 343,22	+15 387,91	51 731,13
16		Emprunt et dettes assimilées	375 000,00	0,00	375 000,00
20		Immobilisations incorporelles	0,00	+10 000,00	10 000,00
	2051	Concessions et droits assimilés	0,00	+10 000,00	10 000,00
21		Immobilisations corporelles	2 363 814,67	-450 000,00	1 913 814,67
	21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 846 758,63	-450 000,00	1 396 758,63
23		Immobilisations corporelles en cours	499 349,61	0,00	499 349,61
2002		Sécurisation AEP Parc de Hays (AP)	2 261 695,00	0,00	2 261 695,00
2003		Sécurisation AEP Trondes (OI)	600 000,00	0,00	600 000,00
		DEPENSES REELLES D'INV	6 975 608,97	-424 612,09	6 550 996,88
040		Op. d'ordre de transfert entre sections	140 000,00	0,00	140 000,00
041		Opérations patrimoniales	200 000,00	0,00	200 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV	340 000,00	0,00	340 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 315 608,97	-424 612,09	6 890 996,88

Les balances du budget annexe eau potable sont modifiées comme suit :

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)
BALANCE GENERALE :**

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	6 890 996,88	6 890 996,88
Fonctionnement	6 475 683,22	6 475 683,22
TOTAL	13 366 680,10	13 366 680,10

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2021

Application agréée E-legalite.com

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	6 550 996,88	340 000,00	4 484 958,66	2 406 038,22
Fonctionnement	4 269 645,00	2 206 038,22	6 335 683,22	140 000,00
TOTAL	10 820 641,88	2 546 038,22	10 820 641,88	2 546 038,22

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation le 24 juin 2021,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **d'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé ci-avant.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX